



FÉDÉRATION CANADIENNE DE BRIDGE

**RÈGLEMENTS COMPLÉMENTAIRES DE COMPÉTITION
POUR LES CHAMPIONNATS CANADIENS DE BRIDGE 2023**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
1. PRÉAMBULE	1
2. DÉFINITIONS	1
3. DATE ET LIEU	2
4. ÉCHÉANCES POUR LES CHAMPIONNATS	2
4.1. DATE LIMITÉE DE PRÉ-INSCRIPTION	2
4.2. DATE LIMITÉE POUR LES PRÉ-ALERTE ET LES SYSTÈMES	2
4.3. DATE LIMITÉE POUR DES CHANGEMENTS À LA LISTE DES JOUEURS ET AUX SYSTÈMES	3
5. QUALIFICATION DE CLUB	3
6. CNTC-A	3
6.1. HORAIRE	3
6.2. FRAIS D'INSCRIPTION	3
6.3. ÉQUIPE GAGNANTE	3
7. CNTC-B	4
7.1. HORAIRE	4
7.2. FRAIS D'INSCRIPTION	4
7.3. ÉQUIPE GAGNANTE	4
8. CNTC-C	4
8.1. HORAIRE	4
8.2. FRAIS D'INSCRIPTION	4
8.3. ÉQUIPE GAGNANTE	4
8.4. POINTS DE MAÎTRE	4
9. CWTC	4
9.1. HORAIRE	4
9.2. FRAIS D'INSCRIPTION	4
9.3. ÉQUIPE GAGNANTE	4
9.4. POINTS DE MAÎTRE	4
10. CSTC	5
10.1. HORAIRE	5
10.2. FRAIS D'INSCRIPTION	5
10.3. ÉQUIPE GAGNANTE	5
10.4. POINTS DE MAÎTRE	5
11. CMTC	5
11.1. HORAIRE	5
11.2. FRAIS D'INSCRIPTION	5
11.3. ÉQUIPE GAGNANTE	5
12. COPC – CHAMPIONNAT CANADIEN PAR PAIRES	6
12.1. HORAIRE	6
12.2. FRAIS D'INSCRIPTION	6
12.3. PRIX	6
13. CIPC – CHAMPIONNAT CANADIEN PAR PAIRES IMP	6
13.1. HORAIRE	6
13.2. FRAIS D'INSCRIPTION	6
13.3. PRIX	6
14. DIVERS	6
14.1. LE CALENDRIER DES MATCHS ET L'HORAIRE	6
14.2. PROVISION POUR DES SUBVENTIONS	6
14.3. NOTES DE SYSTÈME	6
14.4. PARTICIPATION MINIMUM	6
14.5. SUBSTITUTS	6
14.6. NOTATION	7
15. RÈGLES SPÉCIALES POUR LE JEU EN LIGNE	7
15.1. VIDEO ET AUDIO	7
15.2. COMMUNICATION ENTRE PARTENAIRES D'ÉCRAN SUR REALBRIDGE	7
15.3. UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES	7
15.4. ANNULATION DE CLICS ERREURS ('UNDOS' POUR 'MISCLICKS')	7
15.5. ALERTES ET 15.6 EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES	7
15.6. EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES	7
15.7. DURÉE DES MATCHS	7

1. PRÉAMBULE

Les règlements de la compétition énoncés dans le présent document sont complémentaires aux règlements généraux de la compétition pour tous les Championnats canadiens de bridge, tels qu'ils ont été publiés par la Fédération canadienne de bridge, et constituent ensemble l'ensemble des règles et règlements régissant le CMTC, le CNTC (groupes A, B et C), le CWTC, le CSTC, le COPC et le CIPC de 2022.

Notez particulièrement les sections suivantes des Règlements généraux de la compétition :

Section 4 – Éligibilité et Conditions de participation

Section 7 – Politique sur les systèmes

Section 16 – Éligibilité à représenter le Canada

En cas d'incompatibilité entre les présents Règlements complémentaires de la compétition et les Règlements généraux de compétition, les Règlements complémentaires de la compétition prévaudront. Aussi, la version en anglais prévaut sur la version en français.

2. DÉFINITIONS

Les expressions utilisées dans ces Règlements complémentaires de la compétition et non définies auront leur signification ordinaire dans la terminologie du bridge en *duplicata* (qui peut inclure des expressions définies dans les Lois du Bridge *Duplicata* de 2017). En cas de doute ou de litige quant à cette signification, la décision du Comité des championnats sera définitive et sans appel. Le singulier inclut le pluriel et vice-versa et la référence à un genre inclut l'autre.

Sauf si le contexte ou le sens évident s'y oppose, tous les termes définis dans les Règlements généraux de la compétition auront la même signification aux fins des présents Règlements complémentaires de la compétition et, en outre, les expressions suivantes, lorsqu'elles sont utilisées dans les présents Règlements complémentaires de la compétition, auront la signification suivante :

Bermuda Bowl

désigne la compétition des équipes ouvertes lors des Championnats du monde de bridge par équipes.

Trophée d'Orsi Seniors

désigne la compétition par équipes de seniors aux Championnats du monde de bridge par équipes.

Règlements généraux de la compétition

désigne les règlements généraux de compétition publiés par la FCB pour les Championnats canadiens de bridge.

Coupe McConnell

désigne la compétition transnationale des équipes féminines lors des *World Bridge Series*.

Coupe Rand

désigne la compétition transnationale par équipes des Seniors dans le cadre des *World Bridge Series*.

Coupe Rosenblum

désigne la compétition transnationale *Open Teams* aux *World Bridge Series*.

Provision pour des subventions

désigne la subvention financière totale budgétisée par la FCB pour soutenir toutes les équipes représentant le Canada aux Championnats du monde de bridge.

"ces championnats"

désigne les Championnats canadiens de bridge de 2023.

"ces Règlements de compétition"

désigne les présents Règlements complémentaires de la compétition pour les Championnats canadiens de bridge de 2023.

Coupe de Venise

désigne la compétition des équipes féminines lors des Championnats du monde de bridge par équipes.

Championnats du monde de bridge

désigne les championnats mondiaux annuels organisés par la Fédération mondiale de bridge (FMB).

Jeux mondiaux de bridge

désigne les championnats du monde de bridge qui ont lieu tous les quatre ans, l'année des Jeux olympiques d'été et comprennent les championnats canadiens par équipes ouvertes, par équipes féminines, par équipes seniors et par équipes mixtes.

World Bridge Series

désigne les Championnats du monde de bridge organisés tous les quatre ans, les années paires non olympiques d'été (c'est-à-dire les années non bissextiles) et comprennent les championnats Coupe Rosenblum, Coupe McConnell, Coupe Rand, et les Championnats par équipes mixtes.

Championnats du monde de bridge par équipes

désigne les Championnats du monde de bridge organisés les années impaires, et comprennent le Bermuda Bowl, la Coupe de Venise, le trophée d'Orsi Seniors, et les Championnats par équipes mixtes.

Match éliminatoire de zone

désigne le match éliminatoire contre le Mexique qualifiant une équipe pour le Championnat du monde de bridge par équipes.

3. DATE ET LIEU

Les Championnats canadiens de bridge (CBC) 2023 se dérouleront comme suit :

- Le tournoi à la ronde du CSTC et du CWTC seront joués en ligne sur RealBridge :
 - CSTC : samedi et dimanche 7 et 8 janvier 2023
 - CWTC : vendredi et samedi 13 et 14 janvier 2023
- Les championnats en direct auront lieu du 9 au 20 mai à Niagara Falls, en Ontario.

Crown Plaza Niagara Falls Fallsview
5685 Falls Ave.
Niagara Falls, ON L2E 6W7

3.1. Exigences COVID

Les joueurs qui participent au CBC en personne doivent être vaccinés (un minimum de 2 vaccins est requis) et la politique en matière de masques sera conforme à la politique et aux exigences provinciales en matière de santé. Les exigences seront affichées sur notre site Web avant l'événement. Il sera demandé aux joueurs de fournir une preuve de vaccination lors du processus d'inscription, si possible, ou lors de l'événement.

4. ÉCHÉANCES POUR LES CHAMPIONNATS

4.1. DATE LIMITE DE PRÉ-INSCRIPTION

Les équipes qui souhaitent participer à l'un des championnats canadiens par équipes doivent s'inscrire et payer les frais d'inscription ***non remboursables*** pour le tournoi à la ronde au plus tard à la date suivante :

- Échéances :
 - CSTC 15 décembre 2022
 - CWTC 31 décembre 2022
 - CNTC A, B & C 10 mars 2023
 - CMTC 10 mars 2023

4.2. DATE LIMITE POUR LES PRÉ-ALERTE ET LES SYSTÈMES

Les paires utilisant une convention où une pré-alerte est requise doivent soumettre par courriel une description complète de la convention (et une défense suggérée si une défense approuvée n'est pas incluse dans la base de données des défenses approuvées de l'ACBL), au plus tard le jeudi de la semaine précédant le début de l'événement.

- La Charte 'Open+' de l'ACBL s'applique à toutes les étapes du CNTC A, CSTC, CWTC and CMTC
- La Charte 'Open' de l'ACBL s'applique à toutes les étapes du CNTC B et C.
- La Charte 'Open' de l'ACBL s'applique pour le COPC et le CIPC.

4.3. DATE LIMITE POUR DES CHANGEMENTS À LA LISTE DES JOUEURS ET AUX SYSTÈMES

- CNTC A 26 avril 2023
- CNTC B 26 avril 2023
- CNTC C 26 avril 2023
- CWTC 7 janvier 2023
- CSTC 30 décembre 2022
- CMTC 26 avril 2023

5. QUALIFICATION DE CLUB

La qualification au niveau du club est requise pour le CNTC A, B et C et pour le COPC. Une personne peut se qualifier par le biais d'une séance de qualification correspondante dans son club local ou peut obtenir une qualification lors du match en ligne mensuel de la CBF qui a lieu le 3e samedi de chaque mois.

Les matchs qui seront joués en octobre, novembre et décembre 2022 et en janvier 2023 permettront d'obtenir des qualifications : les matchs Open pour une qualification pour le CNTC A, B et le COPC, et les match limités '999er' pour une qualification au CNTC C. Pour obtenir une qualification, il faut terminer dans les 50 % supérieurs ou obtenir un score de 50 % ou plus.

Tout joueur inscrit à un événement par équipes aux CCB sera automatiquement qualifié pour le COPC.

Étant donné que des parties de qualification en ligne sont disponibles pour les championnats de 2023, le tarif réduit de 25 \$ pour l'absence de qualifications locales n'est pas offert cette année.

6. CNTC-A

6.1. HORAIRE

Tournoi à la ronde	11-12 mai
Quart de finale	13 mai
Demi-finale	14 mai
Finale	15 mai

Le quart de finale, la demi-finale et la finale du CNTC A seront de 56 étuis en 2023.

6.2. FRAIS D'INSCRIPTION

Tournoi à la ronde	480 \$
Quart de finale	240 \$
Demi-finale	240 \$
Finale	240 \$

6.3. ÉQUIPE GAGNANTE

Sous réserve de satisfaire aux exigences d'admissibilité pour représenter le Canada, l'équipe gagnante représentera le Canada aux Jeux mondiaux de bridge de 2022 et recevra une subvention des frais d'inscription plus 2500 \$ pour le voyage.

Sous réserve de satisfaire aux exigences d'admissibilité pour représenter le Canada, l'équipe gagnante jouera contre le Mexique si nécessaire et, si elle remporte la victoire, représentera le Canada à la Bermuda Bowl lors des Championnats du monde de bridge par équipes de 2023. Elle recevra une subvention pour les frais d'inscription à la Bermuda Bowl ainsi qu'une subvention pour le voyage. La subvention de voyage est de 7 000 \$, en supposant qu'au moins 16 équipes participent à l'événement. La subvention sera réduite proportionnellement si le nombre d'équipes inscrites est inférieur à 16 équipes.

Les noms des joueurs de l'équipe gagnante du CNTC-A sont ajoutés au trophée Mark Molson.

7. CNTC-B

7.1. *HORAIRE*

Tournoi à la ronde	10, 11 mai
Demi-finale	12 mai
Finale	13 mai

7.2. *FRAIS D'INSCRIPTION*

Tournoi à la ronde	360 \$
Demi-finale	180 \$
Finale	180 \$

7.3. *ÉQUIPE GAGNANTE*

L'équipe gagnante recevra un prix en espèces d'une valeur à déterminer. De plus, le nom des équipes gagnantes est ajouté au trophée Jan Anderson.

8. CNTC-C

8.1. *HORAIRE*

Tournoi à la ronde	10, 11 mai
Demi-finale	12 mai
Finale	13 mai

8.2. *FRAIS D'INSCRIPTION*

Tournoi à la ronde	240 \$
Demi-finale	180 \$
Finale	180 \$

8.3. *ÉQUIPE GAGNANTE*

L'équipe gagnante recevra un prix en espèces d'une valeur à déterminer.

9. CWTC

9.1. *HORAIRE*

Tournoi à la ronde	En ligne sur RealBridge.com, 13-14 janvier
Demi-finale	14 mai
Finale	15 mai

9.2. *FRAIS D'INSCRIPTION*

Tournoi à la ronde	480 \$
Demi-finale	240 \$
Finale	240 \$

9.3. *ÉQUIPE GAGNANTE*

Sous réserve de satisfaire aux exigences d'admissibilité pour représenter le Canada, l'équipe gagnante représentera le Canada aux Jeux mondiaux de bridge de 2022 et recevra une subvention pour les frais d'inscription plus 2 500 \$ pour le voyage.

Sous réserve de satisfaire aux exigences d'admissibilité pour représenter le Canada, l'équipe gagnante jouera contre le Mexique si nécessaire et, si elle remporte la victoire, représentera le Canada à la Venice Cup lors des Championnats du monde de bridge par équipes de 2023, et recevra une subvention pour les frais d'inscription à la Venice Cup plus une subvention pour le voyage. La subvention de voyage est de 7 000 \$, en supposant qu'au moins 16 équipes participent à l'événement. La subvention sera réduite proportionnellement si le nombre d'équipes inscrites est inférieur à 16 équipes.

Les noms des joueuses de l'équipe gagnante du CWTC sont ajoutés au trophée commémoratif Ruth Gold.

9.4. POINTS DE MAÎTRE

Les points de maître attribués pour cet événement pourraient être différents de ceux spécifiés dans le ACBL Masterpoint Book en raison du tournoi à la ronde qui se déroule sur RealBridge.

10. CSTC

10.1. HORAIRE

Tournoi à la ronde	En ligne sur RealBridge.com, 6-7 janvier
Demi-finale	9 mai
Finale	10 mai

10.2. FRAIS D'INSCRIPTION

Tournoi à la ronde	480 \$
Demi-finale	240 \$
Finale	240 \$

10.3. ÉQUIPE GAGNANTE

Sous réserve de satisfaire aux exigences d'admissibilité pour représenter le Canada, l'équipe gagnante jouera contre le Mexique si nécessaire et, si elle remporte la victoire, représentera le Canada à la Coupe d'Orsi lors des Championnats du monde de bridge par équipes de 2023, et recevra une subvention des frais d'inscription plus une subvention pour le voyage. La subvention de voyage est de 7 000 \$, en supposant qu'au moins 16 équipes participent à l'événement. La subvention sera réduite proportionnellement si le nombre d'équipes inscrites est inférieur à 16 équipes.

Les noms des joueurs de l'équipe gagnante du CSTC sont ajoutés au trophée commémoratif Sam Gold.

10.4. POINTS DE MAÎTRE

Les points de maître attribués pour cet événement pourraient être différents de ceux spécifiés dans le ACBL Masterpoint Book en raison du tournoi à la ronde qui se déroule sur RealBridge.

11. CMTC

11.1. HORAIRE

Tournoi à la ronde	16, 17 mai
Quart de finale	18 mai (si plus de 16 équipes sont inscrites)
Demi-finale	19 mai (si 16+ équipes)
	18 mai si moins de 16 équipes inscrites
Finale	20 mai (si 16+ équipes)
	19 mai si moins de 16 équipes inscrites

11.2. FRAIS D'INSCRIPTION

Tournoi à la ronde	480 \$
Quart de finale	240 \$
Demi-finale	240 \$
Finale	240 \$

11.3. ÉQUIPE GAGNANTE

Sous réserve de satisfaire aux exigences d'admissibilité pour représenter le Canada, l'équipe gagnante jouera contre le Mexique si nécessaire et, si elle remporte la victoire, représentera le Canada à la Coupe Wuhan lors des Championnats du monde de bridge par équipes de 2023. Elle recevra une subvention pour les frais d'inscription à la Coupe Wuhan, plus une subvention pour le voyage. La subvention de voyage est de 7 000 \$, en supposant qu'au moins 16 équipes participent à l'événement. La subvention sera réduite proportionnellement si le nombre d'inscriptions est inférieur à 16 équipes.

12. COPC – Championnat canadien par paires

12.1. *HORAIRE*

2 sessions de qualification	14 mai
2 sessions de finale	15 mai

12.2. *FRAIS D'INSCRIPTION*

30 \$ canadiens par personne et par session.

12.3. *PRIX*

1ere place	La paire gagnante reçoit 1 000 \$ en espèces
2e place	La paire en 2e place reçoit 700 \$ en espèces
3e place	La paire en 2e place reçoit 300 \$ en espèces

13. CIPC – Championnat canadien par paires IMP

13.1. *HORAIRE*

2 sessions de qualification	18 mai
2 sessions de finale	19 mai

13.2. *FRAIS D'INSCRIPTION*

30 \$ canadiens par personne et par session.

13.3. *PRIX*

1ere place	La paire gagnante reçoit 1 000 \$ en espèces
2e place	La paire en 2e place reçoit 700 \$ en espèces
3e place	La paire en 2e place reçoit 300 \$ en espèces

14. Divers

14.1. *LE CALENDRIER DES MATCHS ET L'HORAIRE*

Le nombre et la durée des matchs du tournoi à la ronde dans chaque Championnat par équipes sont déterminés en fonction du nombre d'équipes inscrites. En conséquence, le calendrier des matchs et l'horaire détaillé seront publiés sur le site de la FCB après la date limite de pré-inscription.

Les quarts de finale, demi-finales et finales du CNTC A, B et C, CWTC, CSTC, CMTC seront de 56 étuis joués en quatre segments de 14 étuis.

14.2. *PROVISION POUR DES SUBVENTIONS*

Voir ci-dessus pour les subventions de voyage 2023.

RÉPARTITION PROPORTIONNELLE SUBVENTIONS ET DES PRIX EN ESPÈCES

Dans un championnat par équipes, la subvention de voyage ou le prix en espèces de l'équipe gagnante est calculé sur la base d'un minimum de 16 équipes participant à l'événement. Si moins de 16 équipes participent à l'événement, la subvention ou le prix en espèces, selon le cas, sera calculé au prorata.

14.3. *NOTES DE SYSTÈME*

Vous n'êtes pas autorisé à référer à vos notes du système pendant un match ou un événement.

14.4. *PARTICIPATION MINIMUM*

Un minimum de 2 équipes est nécessaire pour la tenue d'un événement.

14.5. *SUBSTITUTS*

Les remplaçants ne sont pas autorisés. Cependant, si une équipe perd un joueur en raison d'une maladie soudaine ou d'un décès, elle peut le remplacer. Le joueur remplaçant ne doit pas être considéré comme un joueur plus fort que l'original. Les détails de la situation et les informations sur le remplaçant proposé doivent être transmis au Comité des championnats pour examen.

14.6. NOTATION

Les matchs du tournoi à la ronde seront notés en utilisant l'échelle de 20 VP de la FMB présentée à l'Annexe A.

15. Règles spéciales pour le jeu en ligne

15.1. VIDEO ET AUDIO

Une caméra et un microphone sont nécessaires pour jouer sur Realbridge.

15.2. COMMUNICATION ENTRE PARTENAIRES D'ÉCRAN SUR REALBRIDGE

Les partenaires d'écran (N et E, S et O) doivent faire de leur mieux pour communiquer entre eux en audio et en vidéo pendant les enchères et le jeu. Pendant le jeu, un joueur peut éteindre la vidéo s'il a des problèmes de connexion, mais il doit en informer le directeur. Lorsqu'il est 'le mort', un joueur peut quitter la table.

15.3. UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

À l'exception d'un appareil lié à la santé qui a été approuvé à l'avance par le directeur, aucun joueur ne peut utiliser un appareil électronique dans un but autre que de jouer sur RealBridge. Les écouteurs sont autorisés ainsi qu'un téléphone portable pour communiquer avec le directeur.

15.4. ANNULATION DE CLICS ERROURÉS ('UNDOS' POUR 'MISCLICKS')

Annulations de clics erronés sur Realbridge - Si un joueur fait un clic erroné sur une enchère, et qu'il s'agit d'une erreur évidente, il peut demander une annulation. Le directeur doit être appelé pour prendre une décision. La demande d'annulation doit être faite avant que le partenaire de la personne qui demande l'annulation ait fait une action.

15.5. ALERTES

Sur Realbridge, les joueurs doivent signaler eux-mêmes leurs enchères. L'alerte sera visible pour les deux adversaires. D'autres explications doivent être données de chaque côté de l'écran à leur coéquipier. Les joueurs doivent expliquer toute enchère pour laquelle ils disposent d'informations allant au-delà de ce qui est attendu.

15.6. EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES

Les exigences supplémentaires en termes de soumission de l'alignement, etc. seront communiquées aux joueurs au moins une semaine avant le début de l'événement. Si un joueur est en retard pour un segment, il y aura une période de grâce de 2 minutes et après cela il y aura une pénalité de 1 VP par minute

15.7. DURÉE DES MATCHS

Le temps alloué pour chaque match du tournoi à la ronde sera annoncé lors de la parution du calendrier. Le temps alloué sera généralement basé sur 7,5 minutes par équipe. Si une équipe joue lentement, le directeur doit en être informé. Des pénalités seront attribuées conformément au règlement de la FCB sur le jeu lent.

Annexe A

Échelle de 20 VP de la Fédération mondiale de bridge

Cette échelle est utilisée dans les Championnats de la FMB et devrait l'être pour les tournois d'importance

No d'étuis

IMP	6	7	8	9	10	12	14	16	20	32
0	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00
1	10.50	10.47	10.44	10.41	10.39	10.36	10.33	10.31	10.28	10.22
2	10.99	10.92	10.86	10.81	10.77	10.71	10.66	10.61	10.55	10.44
3	11.46	11.35	11.27	11.20	11.14	11.05	10.97	10.91	10.82	10.65
4	11.90	11.77	11.67	11.58	11.50	11.38	11.28	11.20	11.08	10.86
5	12.33	12.18	12.05	11.94	11.85	11.70	11.58	11.48	11.34	11.07
6	12.75	12.57	12.42	12.29	12.18	12.01	11.87	11.76	11.59	11.27
7	13.15	12.94	12.77	12.63	12.51	12.31	12.16	12.03	11.83	11.47
8	13.53	13.31	13.12	12.96	12.83	12.61	12.44	12.29	12.07	11.67
9	13.90	13.65	13.45	13.28	13.14	12.90	12.71	12.55	12.30	11.86
10	14.25	13.99	13.78	13.59	13.43	13.18	12.97	12.80	12.53	12.05
11	14.59	14.32	14.09	13.89	13.72	13.45	13.23	13.04	12.76	12.24
12	14.92	14.63	14.39	14.18	14.00	13.71	13.48	13.28	12.98	12.42
13	15.24	14.93	14.68	14.46	14.28	13.97	13.72	13.52	13.20	12.60
14	15.54	15.22	14.96	14.74	14.54	14.22	13.96	13.75	13.41	12.78
15	15.83	15.50	15.23	15.00	14.80	14.46	14.19	13.97	13.61	12.95
16	16.11	15.78	15.50	15.26	15.05	14.70	14.42	14.18	13.81	13.12
17	16.38	16.04	15.75	15.50	15.29	14.93	14.64	14.39	14.01	13.29
18	16.64	16.29	16.00	15.74	15.52	15.15	14.85	14.60	14.20	13.46
19	16.89	16.53	16.23	15.97	15.75	15.37	15.06	14.80	14.39	13.62
20	17.12	16.77	16.46	16.20	15.97	15.58	15.26	15.00	14.58	13.78
21	17.35	16.99	16.68	16.42	16.18	15.79	15.46	15.19	14.76	13.94
22	17.58	17.21	16.90	16.63	16.39	15.99	15.66	15.38	14.94	14.09
23	17.79	17.42	17.11	16.83	16.59	16.18	15.85	15.56	15.11	14.24
24	17.99	17.62	17.31	17.03	16.78	16.37	16.03	15.74	15.28	14.39
25	18.19	17.82	17.50	17.22	16.97	16.55	16.21	15.92	15.45	14.54
26	18.38	18.01	17.69	17.41	17.16	16.73	16.38	16.09	15.61	14.68
27	18.56	18.19	17.87	17.59	17.34	16.91	16.55	16.26	15.77	14.82
28	18.73	18.36	18.04	17.76	17.51	17.08	16.72	16.42	15.93	14.96
29	18.90	18.53	18.21	17.93	17.68	17.24	16.88	16.58	16.08	15.10
30	19.06	18.69	18.37	18.09	17.84	17.40	17.04	16.73	16.23	15.24
31	19.22	18.85	18.53	18.25	18.00	17.56	17.19	16.88	16.38	15.37
32	19.37	19.00	18.68	18.40	18.15	17.71	17.34	17.03	16.52	15.50
33	19.51	19.15	18.83	18.55	18.30	17.86	17.49	17.17	16.66	15.63
34	19.65	19.29	18.97	18.69	18.44	18.00	17.63	17.31	16.80	15.76
35	19.78	19.43	19.11	18.83	18.58	18.14	17.77	17.45	16.93	15.88
36	19.91	19.56	19.24	18.97	18.71	18.28	17.91	17.59	17.06	16.00
37	20.00	19.68	19.37	19.10	18.84	18.41	18.04	17.72	17.19	16.12
	19.80	19.50	19.22	18.97	18.54	18.17	17.85	17.32	16.24	
39	19.92	19.62	19.34	19.10	18.66	18.29	17.97	17.44	16.35	
40	20.00	19.74	19.46	19.22	18.78	18.41	18.09	17.56	16.46	
41		19.85	19.58	19.33	18.90	18.53	18.21	17.68	16.57	
42		19.95	19.69	19.44	19.02	18.65	18.33	17.79	16.68	
43	20.00	19.80	19.55	19.13	18.76	18.44	17.90	16.79		
44		19.90	19.66	19.24	18.87	18.55	18.01	16.90		
45		20.00	19.76	19.34	18.98	18.66	18.12	17.01		
46			19.86	19.44	19.08	18.77	18.23	17.11		
47			19.96	19.54	19.18	18.87	18.33	17.21		

No d'étais

IMPS	6	7	8	9	10	12	14	16	20	32
48					20.00	19.64	19.28	18.97	18.43	17.31
49						19.74	19.38	19.07	18.53	17.41
50						19.83	19.47	19.16	18.63	17.51
51						19.92	19.56	19.25	18.73	17.60
52						20.00	19.65	19.34	18.82	17.69
53							19.74	19.43	18.91	17.78
54							19.83	19.52	19.00	17.87
55							19.91	19.61	19.09	17.96
56							19.99	19.69	19.17	18.05
57							20.00	19.77	19.25	18.13
58								19.85	19.33	18.21
59								19.93	19.41	18.29
60								20.00	19.49	18.37
61									19.57	18.45
62									19.65	18.53
63									19.72	18.61
64									19.79	18.69
65									19.86	18.76
66									19.93	18.83
67									19.99	18.90
68									20.00	18.97
69										19.04
70										19.11
71										19.18
72										19.25
73										19.32
74										19.38
75										19.44
76										19.50
77										19.56
78										19.62
79										19.68
80										19.74
81										19.80
82										19.85
83										19.90
84										19.95
85										20.00